



COMMUNICATION  
PUBLICITAIRE



## CENTIFOLIA

### Bénéficiez d'une gestion de conviction pour investir dans les grandes entreprises françaises

Le fonds n'est pas garanti, il existe un risque de perte en capital.

Ce document à caractère promotionnel est destiné à des clients non professionnels au sens de la directive MIF2. Ceci est une communication publicitaire. Veuillez vous référer au prospectus du fonds et au document d'informations clés avant de prendre toute décision finale d'investissement.

**ACTIONS**

**Article 8**  
au sens de la  
réglementation SFDR

# CENTIFOLIA

- Une solution d'épargne, éligible au PEA et visant à profiter du potentiel de rendement des entreprises françaises
- Une gestion de conviction basée sur une sélection de titres («stock-picking») qui ne vise pas à dupliquer l'indicateur de référence
- L'intégration de critères extra-financiers ESG (Environnement, Social et Gouvernance)

## ACCÉDEZ À UN PANEL D'ACTIONS D'ENTREPRISES DONT LA VALORISATION EST JUGÉE ATTRACTIVE SELON DNCA FINANCE

L'objectif de gestion est la recherche d'une performance sur la durée de placement recommandée supérieure à l'indice CAC 40 calculé dividendes réinvestis, notamment en sélectionnant des valeurs répondant à des critères d'investissement socialement responsables.

Actions	75 % à 100 % (minimum 60 % en France)
Obligations	Jusqu'à 25 % (obligations de l'Union Européenne)
Tous secteurs	

## BÉNÉFICIEZ DE L'ÉLIGIBILITÉ AU PEA

Centifolia vous permet de réaliser un placement dans le cadre fiscal avantageux du PEA\*. Pour cela, le fonds s'engage à être investi en permanence à 75% minimum en titres éligibles au PEA.

\*selon la législation en vigueur

**POINT D'ATTENTION** Centifolia permet de profiter des performances potentielles des marchés financiers en contrepartie d'une certaine prise de risques (notamment le risque de perte en capital). Les caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à ce Fonds sont mentionnés dans le Document d'Information Clé. Il convient de respecter la durée de placement recommandée de 5 ans. Avant tout investissement éventuel, il convient de lire attentivement le Document d'Information Clé. Il est disponible sur demande auprès de DNCA Finance.

Les références à un classement, un prix ou un label ne préjugent pas des résultats futurs de ces derniers/du fonds ou du gestionnaire.



voir définition page 4

## BENEFICIEZ DU POTENTIEL DE REVALORISATION DES GRANDES CAPITALISATIONS FRANÇAISES...

La France profite d'un positionnement de pointe dans plusieurs secteurs (luxe, aéronautique, BTP...). Elle compte un nombre important d'entreprises ayant une valeur boursière supérieure à 10 milliards d'euros. Grâce à leurs exportations et à leurs implantations à l'étranger, ces entreprises françaises peuvent tirer parti de la dynamique mondiale. C'est au coeur de cette zone géographique qui présente une diversification sectorielle importante que les gérants de Centifolia investissent pour profiter ainsi du potentiel de croissance des entreprises majoritairement françaises (minimum 60 %).

## ...QUI RÉPONDENT À DES CRITÈRES D'INVESTISSEMENT SOCIALEMENT RESPONSABLES

En complément de critères purement financiers, l'équipe de gestion intègre au coeur de la stratégie d'investissement du fonds les enjeux relatifs à la responsabilité d'entreprise reposant sur un modèle propriétaire.

## 2 QUESTIONS AUX GÉRANTS DE CENTIFOLIA



Emilie BRUNET MANARDO



Damien LANTERNIER, CFA\*



Adrien LE CLAINCHE



Jean-Charles MÉRIAUX

### Pourquoi investir dans les grandes capitalisations françaises majoritairement ?

“ Les grandes entreprises françaises bénéficient d'atouts dont nous cherchons à tirer parti. Les 50 plus grandes entreprises concentrent 22 % du chiffre d'affaires de l'ensemble des sociétés françaises et près de 43 % du chiffre d'affaires à l'exportation<sup>(1)</sup>. Certaines d'entre elles sont des leaders mondiaux au sein de secteurs d'activité ciblés (le luxe, la sécurité numérique, la santé ou encore ou l'agroalimentaire). Elles affichent des résultats relativement réguliers, ce qui nous aide à avoir une certaine visibilité sur leur évolution. Ces grandes entreprises travaillent également avec de nombreuses petites entreprises spécialisées qui peuvent devenir leurs sous-traitants, par exemple. C'est dans le but de profiter de cette complémentarité des opportunités offertes par les entreprises françaises, que nous pouvons investir, à la marge, dans des petites et moyennes entreprises. Au sein des secteurs, nous privilégions les entreprises, qui selon nous, offrent les meilleures perspectives. ”

<sup>(1)</sup>Source : Les entreprises en France, INSEE Références, édition 2019

### Comment identifiez-vous les opportunités d'investissement ?

“ Le CAC 40 est l'indice boursier qui nous sert de référence dans la gestion du fonds. Cet indice est composé de 40 valeurs françaises sélectionnées parmi les 100 plus grandes capitalisations, représentant l'ensemble des secteurs. En fonction, des cycles économiques et de l'environnement de marché, le cours de bourse peut s'éloigner de la valeur réelle d'une action (sa valeur intrinsèque). Notre approche (dite « value ») cherche à identifier des valeurs de qualité dites « décotées » présentant un potentiel de valorisation important avec une prise en compte du risque. Nous savons, par ailleurs, que tous les secteurs ne se comportent pas de la même manière en fonction des phases de l'économie. Forts d'une solide connaissance des entreprises françaises acquise au fil des années, nous favorisons les secteurs qui offrent, selon nous, le plus de potentiel. A contrario, nous restons à l'écart des secteurs dont les fondamentaux nous paraissent moins porteurs. Notre objectif est d'offrir aux épargnants une solution d'investissement plus performante que l'indice à long terme.

## PROFIL DE RISQUE

**Centifolia n'est pas garanti, il existe un risque de perte en capital.** Le Fonds est exposé aux risques suivants : risque actions, risque lié aux petites capitalisations, risque lié à la gestion discrétionnaire, risque de change, risque de taux et risque de crédit, risque de durabilité. Pour une description plus complète des risques, se référer au prospectus du fonds, disponible auprès de DNCA Finance sur simple demande.

Indicateur Synthétique de Risque\*\* : 1 2 3 4 5 6 7

\*CFA est une marque déposée du CFA Institute

\*\* Le calcul de l'Indicateur Synthétique de Risque (ISR), tel que défini par le règlement PRIIP, s'appuie à la fois sur la mesure du risque de marché et du risque de crédit. Il part de l'hypothèse que vous conserverez le produit pendant la période de détention recommandée. Il est calculé périodiquement et peut évoluer dans le temps. L'indicateur de risque est présenté sur une échelle numérique de 1 (le moins risqué) à 7 (le plus risqué).

**Les analyses et les opinions mentionnées dans le présent document représentent le point de vue de l'auteur référencé. Elles sont émises à la date indiquée, sont susceptibles de change et ne sauraient être interprétées comme possédant une quelconque valeur contractuelle.**

## OBJECTIF DE GESTION

L'objectif de gestion est la recherche d'une performance sur la durée de placement recommandée supérieure à l'indice CAC 40 calculé dividendes réinvestis, notamment en sélectionnant des valeurs répondant à des critères d'investissement socialement responsables.

Le Fonds promeut des critères environnementaux ou sociaux et de gouvernance (ESG) mais il n'a pas pour objectif un investissement durable. Il pourra investir partiellement dans des actifs ayant un objectif durable, par exemple tels que définis par la classification de l'UE.



## EN SAVOIR TOUJOURS +

	Part C	Part I
<b>Société de gestion</b>	DNCA Finance	
<b>Nature juridique</b>	Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français de type OPCVM	
<b>Classification AMF</b>	Actions françaises	
<b>Classification SFDR</b>	Article 8	
<b>Proportion minimale :</b>		
- d'alignement à la taxonomie <sup>(1)</sup>	0%	
- d'investissements durables	20%	
<b>Nourricier</b>	Non	
<b>Risque de perte en capital</b>	Oui	
<b>Durée de placement recommandée</b>	Supérieure à 5 ans	
<b>Devise de référence</b>	Euro	
<b>Date de création</b>	4 Octobre 2002	
<b>Indice de référence</b>	CAC 40 (calculé dividendes réinvestis) référence internationale calculée quotidiennement à partir de 40 valeurs choisies parmi les premières capitalisations boursières d'Euronext Paris. Sa composition varie régulièrement. Cet indice est publié par Euronext et disponible sur <a href="http://www.euronext.com">www.euronext.com</a> . L'indice de référence est fourni à titre de comparaison. L'indice de référence n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales et sociales telles que promues par le fonds.	
<b>Code ISIN</b>	FR0007076930	FR0013176211
<b>Affectation des résultats</b>	Capitalisation	
<b>Éligibilité</b>	Compte-titres ordinaire, Plan d'Épargne en Actions (PEA), Contrat d'assurance vie et de capitalisation référencés par le Groupe BPCE	
<b>Abonnement</b>	Oui	
<b>Frais d'entrée<sup>(2)</sup> maximum</b>	2,00% acquis au réseau distributeur	
<b>Frais de sortie<sup>(2)</sup></b>	Néant	
<b>Frais de gestion et autres frais</b>	2.47% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière > Dont rétrocession au réseau distributeur : 1,08 %	1.28% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière > Dont rétrocession au réseau distributeur : 0,10 %
<b>Coûts de transaction</b>	0.04% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	
<b>Commission de surperformance</b>	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit	
<b>Modalités de souscription et de rachat</b>	Un dix millième de part	
<b>Souscription minimale initiale</b>	Un dix millième de part	100 000 €
<b>Valeur liquidative d'origine</b>	100€	
<b>Valorisation</b>	Quotidienne	
<b>Heure de centralisation</b>	12h30	
<b>Indicateur Synthétique de Risque<sup>(3)</sup></b>	1 2 3 <b>4</b> 5 6 7	

Conformément à la réglementation en vigueur, le client peut recevoir, sur simple demande de sa part, des précisions sur les rémunérations relatives à la commercialisation du présent produit. Le DIC, le prospectus et les documents périodiques sont disponibles gratuitement en français sur demande auprès de Natixis Investment Managers International et sur le site <https://ngamdf-opcvm-reseaux.net/fonds/FR0007076930/detail> (part C) et <https://ngamdf-opcvm-reseaux.net/fonds/FR0013176211/detail> (part I). Vous devez prendre connaissance du DIC qui devra vous être remis préalablement à la souscription. Pour plus d'information concernant les aspects liés à la durabilité du fonds, veuillez-vous référer au document prévu par l'article 10 de la réglementation SFDR intitulé « Publication d'informations en matière de durabilité » disponible sur le site de la société de gestion du fonds et sur le site <https://ngamdf-opcvm-reseaux.net/fonds/FR0007076930/detail> (part C) et <https://ngamdf-opcvm-reseaux.net/fonds/FR0013176211/detail> (part I).

(1) L'objectif de la Taxonomie européenne est la création d'un système de classification de ce qui est considéré comme « durable » d'un point de vue environnemental et social. Elle crée un cadre et des principes pour évaluer les activités économiques à l'aune de six objectifs environnementaux. (2) Dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, les frais sur versements, d'arbitrage, de gestion sur encours et le cas échéant, ceux liés aux garanties de prévoyance s'appliquent. – (3) Le calcul de l'Indicateur Synthétique de Risque (ISR), tel que défini par le règlement PRIIP, s'appuie à la fois sur la mesure du risque de marché et du risque de crédit. Il part de l'hypothèse que vous conserverez le produit pendant la période de détention recommandée. Il est calculé périodiquement et peut évoluer dans le temps. L'indicateur de risque est présenté sur une échelle numérique de 1 (le moins risqué) à 7 (le plus risqué).



Créé par le ministère français des Finances, ce label public vise à rendre plus visibles les fonds d'Investissement Socialement Responsable (ISR) auprès des épargnants. Pour obtenir le label ISR, l'organisme de certification effectue un audit pour s'assurer que les fonds répondent à un ensemble de critères de labellisation. Pour plus d'informations sur la méthodologie, veuillez consulter le site [www.lelabelisr.fr](http://www.lelabelisr.fr).

Les références à un classement, un label, un prix et/ou à une notation ne préjugent pas des résultats futurs du fonds ou du gestionnaire.

## MENTIONS LÉGALES

Ce document, à caractère promotionnel, est destiné à des clients non professionnels au sens de la Directive MIF 2. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite de DNCA Finance. Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle.

Ce document est produit à titre purement indicatif. Il constitue une présentation conçue et réalisée par DNCA Finance à partir de sources qu'elle estime fiables. DNCA Finance se réserve la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis. DNCA Finance ne saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers. Le Fonds est agréé par l'Autorité des Marchés Financiers et est autorisé à la commercialisation en France et éventuellement dans d'autres pays où la loi l'autorise. Les principales caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à l'investissement dans un Fonds sont décrits dans le Document d'Information Clé (DIC) de ce dernier. Les risques et les frais relatifs à l'investissement dans un fonds sont décrits dans le prospectus de ce dernier. Veuillez vous référer au prospectus et au site internet du gérant financier pour plus d'information sur la méthodologie d'évaluation ESG du fonds. La politique de vote et d'engagement est disponible via le lien suivant : [www.dnca-investments.com](http://www.dnca-investments.com). Le capital investi et les performances ne sont pas garantis. Il convient de respecter la durée minimale de placement recommandée. La remise du présent document et/ou une référence à des valeurs mobilières, des secteurs ou des marchés spécifiques dans le présent document ne constitue en aucun cas un conseil en investissement, une recommandation ou une sollicitation d'achat ou de vente de valeurs mobilières, ou une offre de services.

En cas d'insatisfaction ou de désaccord, votre conseiller bancaire est votre interlocuteur privilégié pour répondre à votre réclamation. Vous pouvez également écrire au service réclamation de votre banque (dont les coordonnées figurent dans les brochures tarifaires de votre établissement bancaire ainsi que sur son site internet dans la rubrique dédiée « Réclamations »), y compris si la réponse ou solution qui vous a été apportée par votre interlocuteur privilégié ne vous convient pas. Votre interlocuteur qualifiera la nature de la demande et du besoin et pour tout élément portant spécifiquement sur le produit, votre interlocuteur s'adressera alors à la société de gestion dans le cadre de son dispositif ad hoc de traitement des réclamations pour obtenir les précisions attendues. A défaut de solution vous satisfaisant ou en l'absence de réponse dans un délai de 2 mois, vous pouvez prendre contact gratuitement avec un médiateur dont le médiateur de l'AMF de préférence par formulaire électronique sur le site internet de l'AMF : [amf-france.org/fr/le-mediateur](http://amf-france.org/fr/le-mediateur), bouton « Saisir le médiateur » ou par courrier postal, à l'adresse 17 place de la Bourse 75082 Paris cedex 2. La charte de la médiation est disponible sur le site de l'AMF et la saisine du Médiateur s'effectue en langue française.

L'attention des investisseurs est attirée sur les liens capitalistiques existant entre les entités composant le Groupe BPCE, Natixis Investment Managers International et DNCA Finance qui pourraient faire émerger de potentiels conflits d'intérêts. Les Banques Populaires et les Caisses d'Épargne, distributeurs de ce produit, sont actionnaires de BPCE S.A. dont Natixis Investment Manager International et DNCA Finance sont des filiales. L'attention des investisseurs est également attirée sur les liens capitalistiques et financiers existant entre Natixis Investment Manager International, DNCA Finance et BPCE Vie. BPCE Vie, qui référence ce produit, est une filiale de BPCE Assurances, elle-même filiale de BPCE S.A. En relation avec ce produit, les Banques Populaires ou les Caisses d'Épargne distributeurs de ce produit peuvent percevoir une rémunération ou tout avantage non monétaire pouvant également être attribué dans le cadre de la distribution de ce produit. Conformément à la réglementation, Natixis Investment Managers et ses affiliés, sociétés de gestion des fonds, les assureurs ainsi que les distributeurs prennent toutes les mesures appropriées pour détecter et traiter les situations de conflits d'intérêts. Pour chacune de ces entités, une politique interne de prévention et de gestion des conflits d'intérêts veille au respect de la primauté des intérêts des clients.

Document non contractuel, actualisé en août 2024.

Centifolia est un FCP de droit français géré par DNCA Finance.

**DNCA Finance** - Société en commandite simple au capital de 1 634 319,43 euros - Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP 00-030 en date du 18 août 2000 – Siège social : 19, Place Vendôme, 75001 Paris. Conseiller en investissement non-indépendant au sens de la Directive MIFID 2. [www.dnca-investments.com](http://www.dnca-investments.com).

**DNCA Investments**, une marque commerciale de DNCA Finance.

**Natixis Investment Managers International** - Société anonyme au capital de 94 127 658,48 euros – 329 450 738 RCS Paris – Agréé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), sous le numéro GP 90-009. Siège social : 43, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris – [www.im.natixis.com](http://www.im.natixis.com)

**BPCE** - Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 197 856 880 € - RCS Paris n° 493455042 - Siège social : 7, promenade Germaine Sablon 75013 PARIS - RCS Paris N° 493 455 042.